

# Le conseil sanitaire dans les élevages de ruminants en agriculture biologique : diversité d'acteurs, de rôles et modalités d'intervention



Tiphaine Le Bris, Claire Ruault

**Comment les éleveurs Bio sont-ils accompagnés en matière de gestion de la santé animale ? Dans le cadre du projet Casdar OTOVEIL piloté par l'ITAB\*, une étude a été menée fin 2016-début 2017 pour répondre à cette question. Elle a permis d'identifier les différents intervenants dans les élevages (vétérinaires, conseillers, animateurs...) et de mettre en évidence leurs pratiques d'intervention, leurs démarches et outils, ainsi que leurs approches de la santé animale.**

## Contexte

Les plans Ambition Bio – qui cherche à augmenter le nombre de conversions à l'AB – et Ecoantibio – qui vise à réduire l'usage des antibiotiques – soulignent la nécessité de produire des références et une offre de conseil adaptée pour accompagner les éleveurs dans ces transitions.

A l'heure de la transition agroécologique, portée à l'agenda politique, il semble intéressant de se pencher sur le « modèle » de l'agriculture biologique (AB), économe en intrants et respectueux des équilibres naturels. Dans le domaine de la santé animale, l'AB constitue un lieu privilégié pour la mise en œuvre d'une approche globale. En effet, son cahier des charges recommande une gestion préventive de la santé du troupeau et limite l'usage des traitements allopathiques. En cas de maladie, l'utilisation d'intrants de synthèse (comme les antibiotiques et les antiparasitaires) doit rester une solution de dernier recours tandis que les thérapies alternatives telles que l'homéopathie, l'ostéopathie et les soins à base de plantes sont privilégiées. Les éleveurs sont ainsi incités à soigner autrement. Cependant, si ce cahier des charges constitue un cadre pour agir, cela ne dit pas comment s'y prendre concrètement.

Plusieurs études (Cabaret & Nicourt, 2009 ; Bouy et Ruault, 2015) ont déjà montré que les

éleveurs Bio sont nombreux à mettre en place des pratiques alternatives et des conduites de troupeaux qui visent à prévenir les troubles de santé. Néanmoins le degré de maîtrise de la santé animale est très variable d'un éleveur à l'autre.

Si l'accès au conseil individuel ou collectif et à des intervenants compétents semble être un facteur important de maîtrise sanitaire, il existe de fortes inégalités dans cet accès au conseil selon les éleveurs et les territoires.

De plus, les vétérinaires ruraux sont encore peu formés aux médecines alternatives et ont des difficultés à conseiller les éleveurs Bio. Parallèlement, on observe le développement de groupes d'échange entre éleveurs sur des approches globale et alternative de la santé animale ; ainsi que l'apparition de spécialistes de ces approches qui occupent une place croissante auprès des éleveurs.

Qui sont ces spécialistes et que font-ils ? Dans cette étude, nous avons donc cherché à comprendre : Quels acteurs conseillent les éleveurs Bio sur la gestion sanitaire de leurs élevages ? Comment interviennent-ils, avec quelles approches et selon quelles modalités ? Que leur apportent-ils comme conseils ? Quelles difficultés rencontrent-ils ?

\*Le projet OTOVEIL (2016 - 2019) : « Développer des outils techniques et organisationnels de conseil pour la surveillance et la prévention sanitaire dans les élevages de ruminants en Agriculture Biologique », est un projet CASDAR de Recherche-Action. Le CASDAR a une visée de développement agricole et joue sur la multidisciplinarité et la complémentarité des acteurs. Ainsi OTOVEIL regroupe des instituts techniques : l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) et l'Institut de l'élevage, des organismes de recherche : l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), le GERDAL, des lycées agricoles, des chambres d'agriculture et des associations d'éleveurs (GAB, CIVAM, etc.). Ce projet a pour objectifs de mieux caractériser la notion d'équilibre sanitaire des troupeaux, de formaliser les démarches d'accompagnement et de conseil en santé animale, et de mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour la prévention et la détection précoce de troubles sanitaires. OTOVEIL est en lien avec le programme Ambition Bio 2017. **Plus d'information à :** <http://www.itab.asso.fr/programmes/otoveil.php>

## Méthode

Pour traiter ces questions nous avons mené une enquête auprès de conseillers sur 3 zones: le Lévezou en Aveyron, une zone de bocage au Nord des Deux-Sèvres, et le secteur délimité par les villes de Campbon, Blain et Plessé en Loire Atlantique. Ces terrains ont été choisis avec les partenaires d'OTOVEIL pour obtenir une diversité de contextes géographiques et socio-professionnels, et de structures de conseil de groupe : l'AVEM (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois), le CIVAM Haut Bocage qui offre des formations en santé animale animée par des « experts », et le GAB44 avec ses groupes « santé animale » co-animés par un vétérinaire et un animateur, et enfin de productions (respectivement brebis laitières, vaches allaitantes et vaches laitières).

Les conseillers enquêtés ont été identifiés par un échantillon d'éleveurs bio tiré, dans chaque terrain d'étude, parmi les éleveurs des organismes cités ci-dessus. Des entretiens téléphoniques avec ces éleveurs ont permis d'identifier les personnes qui interviennent dans leurs élevages et/ou qui les conseillent en matière de santé animale. Les personnes désignées pouvaient ainsi être des vétérinaires, des conseillers au sens commun du terme (conseiller chambre, techniciens d'élevage, etc.), mais aussi des commerciaux, et enfin d'autres éleveurs (voisins ou plus éloignés). Toutes ces personnes sont regroupées par la suite sous la désignation « conseiller » ou « intervenant ».

Deux entretiens complémentaires ont été réalisés avec une animatrice du CIVAM Bio Ariège et une vétérinaire homéopathe qui y intervient régulièrement. Au total 25 entretiens

ont été menés, parmi lesquels 20 ont été retranscrits et analysés.

Les entretiens portaient sur les relations que ces intervenants ont avec les éleveurs : leurs manières d'intervenir en ferme et les ressources qu'ils mobilisent dans leurs activités ; mais aussi sur leurs relations avec leurs collègues (dans le cadre de leur structure), et avec les autres intervenants identifiés sur le territoire. Basée sur une approche compréhensive (dans la lignée de la sociologie de Weber et des travaux de Darré et du GERDAL (Darré, 2004)), la méthode d'analyse adoptée visait à relier les pratiques des personnes interviewées à leurs conceptions des choses : leurs visions quant à leurs métiers, à leur rôle auprès des éleveurs et à la gestion de la santé animale. Cela a permis de construire une typologie d'intervenants en santé animale en AB qui est présentée ci-après.

## Résultats

### Qui intervient auprès des éleveurs Bio ?

4 types d'intervenants sanitaires ont été mis en évidence par l'analyse croisée des entretiens : vétérinaires, animateurs, techniciens et technico-commerciaux. Au sein des vétérinaires on peut distinguer trois sous-types : les vétérinaires de proximité, les vétérinaires conseil et les vétérinaires conventionnés. Les modes d'intervention, les pratiques et les rôles différents de ces types d'intervenants, en lien avec la conduite sanitaire des troupeaux, apparaissent corrélés à des métiers-types qui définissent un ensemble d'actions et de responsabilités, ainsi que des façons de travailler, liées à un cadre institutionnel et socio-professionnel bien spécifique.

Tableau 1: personnes retenues dans l'analyse, selon leur propre dénomination-métier, leur type et leur terrain d'étude.

terrain\type	vétérinaires	Animateur	technicien	technico-commercial	Total
AVEM	2 vétérinaires ruraux 1 vétérinaire AVEM		1 agent qualité de laiterie 1 contrôleur laitier	1 technico-commercial 1 éleveur- aromathérapeute	7
GAB44	1 vétérinaire rural 1 vétérinaire conseil	1 animateur GAB 1 animateur GDS	1 inséminateur	1 technico- commercial	6
CIVAM Haut Bocage			1 inséminateur 1 technicien Bovin Croissance 1 conseiller Agrobio régional	2 technico- commerciaux	5
CIVAM Bio 09	1 vétérinaire conseil	1 animateur CIVAM			2
Total	6	3	6	5	20

CIVAM : Centre d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural

GAB : Groupement d'Agriculteurs Biologiques

AVEM : Association Vétérinaire Eleveurs du Millavois

## Comment interviennent-ils ? Quels rôles jouent-ils auprès des éleveurs ?

### Les vétérinaires libéraux de proximité

Les vétérinaires libéraux de proximité endossent les responsabilités du vétérinaire traitant et assurent, sous mandat sanitaire, la prophylaxie, la visite sanitaire obligatoire, et la visite de bilan sanitaire dans le cadre du protocole de soin.

Ces vétérinaires sont principalement sollicités par les éleveurs (bio et non-bio) pour de la prescription-délivrance de médicaments. Ils interviennent aussi sur des cas cliniques « *urgence* », et plutôt au niveau de l'animal que du troupeau. Certains précisent que « *l'essentiel de notre activité se fait au cabinet vétérinaire, au comptoir* ». Comme le dit un vétérinaire « *souvent les éleveurs préfèrent passer demander conseil ; s'il faut intervenir on intervient, sinon on leur dit ce qu'il faut faire* ».

Les vétérinaires de proximité mettent en avant, dans leur conception de leur métier et dans ce qu'ils perçoivent des attentes des éleveurs, leurs compétences techniques en diagnostic, en thérapeutique et en chirurgie, ainsi que leur proximité et leur disponibilité : « *Les éleveurs savent qu'on est là 24h/h 7j/7, ça a toujours été un des atouts de la profession vétérinaire, ils nous appellent et on est là dans le quart d'heure ou la demi-heure* ». Leur rôle principal est celui de médecin vétérinaire, de « *pathologiste* », d'expert soignant.

Cependant, ils attachent de plus en plus d'importance à la prévention et au conseil, avec une approche globale de la santé. L'un d'eux considère que « *les principales pathologies qu'on a en élevage, ce sont des problèmes alimentaires* » et, de ce fait, il « *intervient de plus en plus sur le conseil en alimentation en faisant*

*des audits d'élevage* ». Ces véto relie cette évolution de leur activité aux évolutions qu'ils constatent dans le monde de l'élevage : des éleveurs de plus en plus formés et de plus en plus autonomes, une réglementation qui va vers plus de prévention, etc. Autant d'éléments qui les poussent à aller davantage vers de la prévention et du conseil sanitaire.

Mais ce changement ne se fait pas sans difficultés, liées à différents facteurs : organisation du travail, charge de travail, image auprès des éleveurs, rémunération du conseil (pour une bonne part assurée par la vente de médicaments), concurrence, manque de formation, etc. Comme le dit un vétérinaire : « *Nous véto on a eu longtemps le statut, et d'ailleurs ça continue encore... de pompier quoi* ». Il ajoute : « *la concurrence est rude [...] les organismes para-agricoles, du style contrôle laitier, inséminateur, contrôle de croissance, etc.* ». Un autre précise : « *Notre objectif c'est d'avoir de plus en plus une activité de conseil, qui est malheureusement difficile à mettre en place parce que [...] c'est chronophage [...]. Et on n'a pas une formation qui a été faite pour ça. On est plus des pathologistes que des conseillers, même si on connaît bien l'élevage, on a toujours des difficultés à donner des conseils* ».

De manière générale, les éleveurs bio ne représentent qu'une part minoritaire dans leur clientèle (variable suivant les zones), même si leur nombre augmente. Certains font référence aux médecines alternatives comme des secteurs d'activité porteurs, avec une forte demande, mais qu'ils ne maîtrisent pas, même si certains se forment.



### Les vétérinaires conseil

Les vétérinaires conseil, tout en gardant un statut libéral, se sont dégagés des contraintes et des responsabilités du vétérinaire traitant pour développer des interventions et des démarches originales, souvent en lien avec des groupes. Ils ont ainsi exclu de leurs interventions auprès des éleveurs la prescription - délivrance et les obligations du mandat sanitaire. Ils ont

« investi » pour se former aux méthodes alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, ostéopathie, etc.) – savoirs non dispensés à l'école vétérinaire – et pour approfondir les conduites d'élevage, afin de mieux répondre aux attentes des éleveurs – bio en particulier – en matière de conseil et de formation.

Les vétérinaires conseil interviennent sur de la prévention sanitaire à l'échelle du troupeau. Ces interventions sont proposées selon deux types de formats complémentaires : la visite de conseil individuel (en contrat de suivi avec les éleveurs ou ponctuellement à la demande) et les journées de formation collective organisées avec des groupes de développement (CIVAMs et GABs, etc.). Dans les deux cas, ils abordent les différents facteurs de risque (alimentation, bâtiment, reproduction, production, etc.), en lien avec leur approche globale de la santé.

Dans le déroulement des journées de formation, ces vétérinaires associent des temps d'apports de connaissances (souvent avec des « *fiches techniques* » ou des diaporamas laissés aux éleveurs) et des temps de discussion entre éleveurs pour « *faire sortir* » les problèmes, échanger sur les pratiques des uns et des autres, etc. Les thématiques abordées sont définies en amont avec l'animateur de groupe en fonction des demandes des éleveurs et couvrent un large panel : « *ça peut aller de l'alimentation à l'homéo, aux médecines manuelles, au parasitisme, on propose vraiment à la carte* ».

En conseil individuel, ils insistent sur le dialogue avec l'éleveur et le suivi sur la durée. « *J'y passe 2h30-3h [...] je regarde d'abord les animaux, je repère les symptômes et de là ça va m'orienter vers des problèmes alimentaires ou de bâtiment, de parasitisme, [...]. Ça amène à discuter avec l'éleveur sur différents thèmes. Je vais essayer de comprendre son fonctionnement et sa gestion de troupeau. Si je ne tiens pas compte de l'éleveur, je peux donner un conseil à côté de la plaque* ». Ces visites donnent lieu à un compte rendu écrit communiqué à l'éleveur qui sera remobilisé lors des rencontres suivantes.

Ces véto utilisent des démarches et des outils « *alternatifs* » (médecine manuelle, Obsalim®, analyses de poils, etc.) mais aussi plus courants

(performances zootechniques, analyses de fourrage, coproscopies, etc.). A travers un conseil adapté « *sur mesure* », leurs interventions visent une amélioration de la prévention et un renforcement des compétences de l'éleveur, comme en témoignent ces deux vétérinaires :

*« Je regarde les yeux, le nez, l'état corporel, les crottes, la laine [...] je vais utiliser la médecine manuelle pour faire des diagnostics plus précis sur le foie, le rumen, les reins, les membres, les organes [...]. L'idée c'est de proposer aux éleveurs des alternatives pour qu'ils soient plus autonomes. Pour la santé des animaux, notamment en prévention, c'est pour qu'ils ne tombent pas malade ».*

*« Obsalim® va bien avec ce qu'on veut faire, c'est-à-dire s'adapter à chaque éleveur et viser à ce que la personne soit autonome, parce que quand elle apprend, elle peut régler des trucs toute seule... et puis elle observe ses animaux. [...] en Bio il y en a plein qui n'ont pas d'analyse de leurs fourrages [...] donc Obsalim® est beaucoup mieux adapté ».*

Ces véto bénéficient d'un certain renom et d'une forte reconnaissance auprès des éleveurs, notamment parce que leur expertise demeure encore l'apanage d'un nombre restreint d'intervenants en France tandis que la demande explose. Cela leur octroie un rayon d'action dans un périmètre très large qui peut s'étendre à tout l'hexagone, notamment via du conseil à distance (e-mail, tél.). Néanmoins, l'exercice de ces approches « profanes » – non reconnus par la Science et les ordres vétérinaires – et cette pratique originale du métier bousculent les normes de la profession. Selon les contextes locaux, certains acquièrent cependant une reconnaissance auprès de leurs confrères, alors que d'autres risquent une certaine forme de marginalisation.

### **Les vétérinaires conventionnés – le cas de l'AVEM** (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois)

Les vétérinaires conventionnés assurent des activités proches de celles des vétérinaires conseil tout en assumant les responsabilités du vétérinaire traitant. Au sein des Groupes Vétérinaires en Convention (GVC), ils ont mis en place une convention collective avec des associations d'éleveurs (dont ils sont souvent salariés), et des contrats individuels avec chaque éleveur, qui cadrent et financent leur intervention, dérogée du paiement à l'acte. Leur but est de développer une approche globale et préventive de la santé du troupeau et d'apporter à l'éleveur une certaine autonomie dans sa gestion sanitaire, notamment à travers la formation.

A l'AVEM, les activités prévues dans la convention sont : une permanence téléphonique (prise des rendez-vous et conseil à distance), des interventions d'urgence, la prophylaxie et des visites de suivi (entre 1 et 3 par an selon le contrat). Les visites de suivi sont fixées en fonction des périodes critiques du calendrier d'élevage en ovin lait (préparation à la lutte, mise-bas, début de traite). Ces visites se basent sur une démarche écopathologique qui vise à évaluer et à discuter de la conduite d'élevage et des facteurs influençant la santé des animaux. L'alimentation et la gestion du pâturage occupent une place prépondérante dans les échanges entre vétérinaire et éleveur.

*« Nous notre fonds de commerce ce n'est pas tellement les médecines [alternatives ou non], c'est d'utiliser le moins de produits possible, de comprendre ce qui se passe et de travailler sur les facteurs de risque [...]. Aujourd'hui j'aurais beaucoup de mal à aller dans ces élevages sans faire la bouffe, surtout sur des élevages laitiers ! [...] tu as plein, plein de trucs qui s'expliquent par l'alim ! Le lien entre santé et alim' il est évident ».*

Les vétérinaires conventionnés organisent aussi des formations collectives. Ils interviennent eux-mêmes ou ils mobilisent des intervenants extérieurs en fonction du thème abordé (ex : démarche de diagnostic, réalisation d'actes techniques (autopsies, parage, petite chirurgie), gestion du parasitisme, etc.). A l'AVEM, les vétérinaires soulignent la difficulté d'intervenir en urgence chez leurs éleveurs compte tenu de leur organisation et de leur rayon d'action (environ 2h autour de Millau). Leur priorité est bien de prévenir plutôt que de guérir.

*« Le boulot de véto que l'on fait ici, même par rapport aux autres groupes conventionnés, il est assez atypique. Parce que la production n'est pas la même. Nous, même si on a des urgences... à moins d'être à vingt minutes. Mais on a des gars à 1h, 1h15... s'il m'appelle pour une matrice maintenant, il vaut mieux qu'il sache la remettre lui-même. C'est tout le but des groupes conven-*

*tionnés, de la formation et tout. La vraie urgence c'est l'éleveur qui peut la régler ».* La plupart des éleveurs éloignés on ainsi recourt, en parallèle, à un vétérinaire de proximité.

Les vétérinaires conventionnés constituent un type intermédiaire entre les deux précédents. Leur démarche est plus formalisée (par le biais des conventions) que celle des vétérinaires conseil. L'organisation en GVC leur permet d'intervenir directement auprès de tous les éleveurs membres sans l'intermédiaire de groupes de développement- bien qu'ils puissent travailler avec eux par ailleurs. Contrairement aux vétérinaires conseil, ils n'ont pas positionné leur activité exclusivement sur du conseil et assument aussi les responsabilités du vétérinaire traitant (prescription-délivrance, urgences, etc.). Si leur organisation semble bien rodée, ils témoignent cependant, comme les vétérinaires de proximité, que les activités de conseil sont parfois difficiles à concilier avec les urgences et le rôle du vétérinaire « *pompier* ». Former, conseiller, prévenir, soigner, la multiplicité de ces rôles et formes d'intervention du vétérinaire conventionné fait que cette forme d'organisation et d'exercice du métier n'est tenable que dans la limite d'un certain rayon d'action et d'un nombre critique d'éleveurs adhérents, ou des possibilités de financement pour embaucher de nouveaux vétérinaires.



### **Les animateurs de groupes d'éleveurs**

De plus en plus de groupes d'éleveurs se forment autour de problématiques de santé animale, portés et animés par une diversité d'organismes (ou réseaux) de développement agricole. Ces structures répondent aux demandes des éleveurs en termes de formation et d'apport de connaissances, mais aussi de mise en relation avec des experts auxquels ils n'ont pas accès localement. Les animateurs que nous avons rencontrés sont salariés de structures associatives (GDS, GAB, CIVAM). Si le GDS a des missions sanitaires auprès des éleveurs bien définies, ce n'est pas le cas des GAB et CIVAM, qui ont plus largement un rôle d'accompagnement au niveau de l'installation et de la conduite d'élevage.

Dans le domaine de la santé animale, ces organismes touchent essentiellement les éleveurs par les formations collectives. Les sujets abordés sont définis avec les éleveurs. Les formations sont ensuite organisées par l'animateur avec l'appui de son réseau professionnel, notamment pour l'identification des intervenants à mobiliser.

Dans le cas du CIVAM et du GAB, les animateurs ont construit un partenariat sur la durée avec des vétérinaires conseil locaux. Ensemble, ils ont mis en place une offre de formation, conduite en binôme animateur-vétérinaire. Le fond et la forme (séquence théorique en salle, démonstration en ferme, etc.) sont définis conjointement pour répondre aux attentes des éleveurs.

Les animateurs s'occupent essentiellement de la logistique et de l'animation de ces journées. Ils soulignent leur posture « *en retrait* » sur les contenus techniques, qui sont apportés par l'intervenant « *expert* » - souvent le vétérinaire conseil partenaire. Néanmoins certains considèrent qu'un socle de connaissances est nécessaire, pour répondre à certaines questions d'éleveurs en dehors des journées collectives, mais aussi pour intervenir ponctuellement lors des formations par des relances, pour recentrer ou élargir l'objet des discussions. Ils cherchent en effet à favoriser au maximum les échanges entre les éleveurs et l'intervenant expert, ainsi qu'entre les éleveurs entre eux (qui « *ont aussi une expertise* »), ce qui néanmoins demande des compétences de méthode qu'ils estiment parfois devoir renforcer.

Les animateurs définissent leur rôle avant tout comme celui d'être à l'écoute et d'identifier les attentes des éleveurs en termes de formation et d'échange. Ayant développé un vaste réseau de ressources et de contacts, ils jouent un rôle essentiel d'intermédiaire, de médiateur, de relais d'information pour les éleveurs.

Par ailleurs, les animateurs apportent aux vétérinaires conseil un cadre d'intervention privilégié auprès des éleveurs grâce aux fonds de formation Vivéa (ou cotisations pour le GDS) et aux partenariats qu'ils mettent en place. Par là même, ils facilitent l'accès des éleveurs à la formation et au conseil sanitaire, que ces derniers ne trouvent pas toujours auprès de

### Les technico-commerciaux

Les commerciaux enquêtés sont spécialisés dans la vente de produits « *naturels* » autorisés en Bio (minéraux, compléments alimentaires à base de plantes, huiles essentielles, etc.). Ils se sont formés en « *autodidacte* » et en suivant des formations, souvent auprès d'experts reconnus par les éleveurs. L'éleveur-aromathérapeute est un cas particulier. À côté de son activité agricole, il distille et vend des huiles essentielles. Il intervient souvent par l'intermédiaire de l'AVEM.

La première intervention chez un éleveur donne lieu à une visite d'élevage, qui s'apparente à un audit. La visite, les échanges avec l'éleveur (sur ses objectifs, ses contraintes, ses problèmes, etc.) et l'analyse de certains paramètres (résultats zootechniques, analyses de fourrage, de poils, de lait, etc.) aboutissent à la proposition d'un « *protocole* » qui associe les produits de vente à des conseils de conduite de troupeau, sur la durée de la campagne.

Lorsque l'éleveur décide de travailler avec eux et avec leurs produits, le protocole mis en place donne lieu à des visites suivantes, à la demande de l'éleveur. Le technico-commercial peut ainsi être amené en cours d'année ou l'année suivante à revoir le protocole avec l'éleveur, à refaire des

leur vétérinaire traitant - pour les raisons énoncées plus haut (cf. vétérinaires libéraux de proximité). De plus, les groupes constituent pour les éleveurs des lieux de réflexion et d'apprentissage collectifs. Dans notre étude, ces groupes ont ainsi un rôle central dans le développement d'une approche globale et préventive de la santé, et dans la maîtrise de pratiques alternatives de soins aux animaux (aromathérapie, homéopathie, etc.).

Le souci des animateurs est d'assurer le suivi et de maintenir une dynamique de groupe sur la durée, avec un objectif d'améliorer le niveau technique et le niveau d'autonomie des éleveurs. Ceci n'est pas toujours aisé. D'une part la participation des éleveurs est fluctuante, d'autre part, ils considèrent que s'affranchir d'une certaine « *dépendance des éleveurs à l'expert* » est loin d'être évident.

L'animateur du GDS occupe une position assez différente. Tout d'abord, ses missions sont fléchées sur la santé et ensuite elles sont beaucoup plus diversifiées sur les modes d'intervention: suivi de la prophylaxie, veille sanitaire sur les maladies réglementées, prévention-dépistage d'autres maladies, conseil individuel, formation et information des éleveurs... À la fois animateur et expert, il intervient aussi individuellement auprès des éleveurs, souvent en binôme avec leur vétérinaire traitant. Il apporte alors une expertise complémentaire, avec une approche globale à l'échelle du troupeau.



analyses et des observations, à traiter d'autres problématiques qui préoccupent l'éleveur, etc. *« Je suis passé hier par exemple, il m'a demandé un sac d'argile pour ses veaux. A ces occasions là on a une discussion, on va regarder les veaux, il y en avait un justement qui avait le poil un peu plus dur, les oreilles un peu basses, il prend la température..., si c'est une diarrhée due à la crypto ou autre chose..., on conseille ».*

Les technico-commerciaux mettent en avant une approche globale et alternative de la santé, qui se traduit lors des visites par le fait d'observer les animaux, les bâtiments, le fourrage, etc. Ils mobilisent aussi des outils de diagnostic et d'observation parfois alternatifs (Obsalim®, Piltest, histologie de lait...). Leur objectif est d'identifier les problèmes sanitaires auxquels sont exposés les animaux. Pour y pallier ils proposent ensuite des protocoles basés sur des produits *« alternatifs à la chimie »* et délivrés aux animaux à des périodes critiques de la campagne. Il s'agit par-là de *« renforcer et de soutenir les défenses immunitaires des animaux »* et de réduire les facteurs de risques liés à l'environnement du troupeau.

Les technico-commerciaux insistent sur la nécessité de bien connaître l'éleveur, ses pratiques et ses objectifs, pour pouvoir proposer des solutions *« adaptées »*, de faire du *« cas par cas »* et non du *« systématique »*.

Ils insistent aussi sur le fait que les activités de vente et de conseil, sont indissociables, ce qui nécessite d'avoir de bonnes connaissances techniques – sur les systèmes Bio notamment.

## Les techniciens d'élevage

La santé animale n'est pas l'objet central des interventions des techniciens enquêtés (contrôleur laitier, inséminateur, technicien bovin croissance). Cependant, tous sont amenés à l'aborder. Cela semble montrer qu'éleveurs et techniciens ont intégré l'approche globale de la santé dans leurs pratiques. Ils font ainsi le lien entre leurs interventions, et les effets observés sur les performances et la santé des animaux.

Les interventions des techniciens visent à accompagner les éleveurs, en lien avec leurs objectifs de production, dans la maîtrise de performances zootechniques (production de lait, reproduction, croissance, qualité du lait, etc.). Ils les rencontrent assez régulièrement et connaissent bien leurs exploitations.

Sur la santé, les techniciens estiment que leur rôle est relativement mineur et se limite à un niveau préventif avec des *« petits rappels »*, des *« conseils de base »* pour attirer l'attention de l'éleveur sur certains facteurs de risques et certaines mesures de prévention. *« Ce sont des*

Ils précisent qu'ils apportent également des *« petits conseils gratuits »* sur la conduite d'élevage, qui n'engendrent pas de vente. Ils font aussi bénéficier l'éleveur de leur réseau en leur rapportant des *« trucs et astuces »* vus sur d'autres élevages et en mettant des éleveurs en relation.

Depuis peu, leurs activités se voient concurrencées par l'arrivée d'autres acteurs sur le marché du Bio et des produits naturels : *« parce que la Bio s'est bien développée, maintenant les négociants, les coopératives se mettent de plus en plus à faire du Bio »*. De plus, ils doivent faire face aux préjugés véhiculés sur leur métier (l'image péjorative du colporteur dont les conseils sont *« biaisés »*). C'est une des raisons invoquées dans leurs difficultés à développer des relations avec les autres intervenants en santé, notamment les vétérinaires, même si certains les sollicitent et reconnaissent l'efficacité de leurs produits. Enfin, ils font part de la nécessité de suivre de très près la réglementation – d'autant plus que leur secteur d'activité, entre alimentation et santé, est *« borderline »* : *« on a un cahier des charges très strict dans les dosages, les appellations, les matières premières »*. Leur présence dans le paysage du conseil sanitaire semble néanmoins incontournable. En effet, ils répondent à une demande des éleveurs sur des produits très spécifiques, notamment les huiles essentielles et autres produits à base de plante, dont l'accès est compliqué par la voie de la réglementation du médicament vétérinaire.

*conseils d'alimentation de base, mais on peut parler aussi des minéraux, des traitements antiparasitaires, sensibiliser à faire des coprologies, des choses comme ça »*. Le suivi de certains indicateurs (croissance, état corporel, qualité du lait, remplissage à l'IA...) et leur *« regard extérieur »* sur les élevages leur permet cependant de détecter de façon précoce certains problèmes sanitaires. Indirectement, il s'agit d'un système de surveillance sanitaire.

Certains soulignent que leur rôle varie suivant le nombre d'intervenants qui entoure l'éleveur et la qualité de leurs relations. Dans certains cas, ils sont considérés comme *« le principal référent technique de l'exploitation »*. Enfin, comme pour les commerciaux, le fait de voir un grand nombre d'éleveurs, d'élevages et d'animaux leur permet de transmettre et de discuter certaines informations et astuces d'un élevage à l'autre.

Les techniciens expriment le souci de l'excellence technique, mettant en avant la difficulté mais aussi la nécessité de devoir sans

cesse s'adapter aux éleveurs, de suivre leurs évolutions et de répondre à des demandes de plus en plus exigeantes. Cela les oblige à élargir

leur champ de compétences et de veille informative, avec une charge de travail par ailleurs très lourde.

## Quelles interactions entre intervenants ? Comment s'articulent leurs interventions ?

La structuration de cette offre de conseil autour de la santé animale en élevage Bio est propre à chaque territoire, avec des niveaux d'interaction variables entre intervenants. Dans tous les cas, les associations (GAB, AVEM, CIVAM) semblent jouer un rôle central pour les éleveurs en termes d'apport de connaissances et de mise en lien avec des intervenants jugés compétents. L'AVEM joue un rôle de coordination et de lien entre différents intervenants (techniciens, éleveur-aromathérapeute, experts extérieurs à la zone, etc.). Sur le secteur du GAB44, le binôme animateur-vétérinaire conseil est la forme la plus aboutie d'intervention concertée. Ce binôme mobilise parfois d'autres intervenants : vétérinaires de proximité, experts extérieurs, etc. Sur la zone du Haut Bocage, l'offre de conseil semble plus diffuse. Le CIVAM fait intervenir des experts et des technico-commerciaux et les met en relation avec les éleveurs, qui peuvent les solliciter par la suite (par téléphone ou mail). En parallèle, des relations existent de façon ponctuelle entre techniciens (inséminateur et Bovin Croissance par exemple).

Le développement de l'offre de services et de conseil en Bio fait l'objet de certaines concurrences, notamment entre organismes de développement agricole, entre commerciaux et coopératives, entre vétérinaires, et entre vétérinaires et techniciens (sur le suivi de la reproduction ou de l'alimentation par exemple). Ceci amène les différents intervenants à s'interroger sur l'évolution de leur métier et leur positionnement, à la fois au sein de leur structure et dans leur zone d'activité. En particulier la profession vétérinaire semble traversée par une certaine mutation. Alors que certains parmi les véto de proximité peinent à adapter leurs activités pour suivre l'évolution qu'ils perçoivent chez les éleveurs et les enjeux actuels en santé animale, d'autres redéfinissent leur métier en construisant de nouvelles formes d'organisation et de pratiques (véto conseil et conventionnés). L'activité de ces derniers mérite d'être encouragée, mais aussi légitimée et mieux reconnue, notamment au sein de la profession.

## Quels éléments de conclusion retenir ?

Une grande diversité de conseillers intervient auprès des éleveurs Bio en lien avec les problématiques de santé animale et de gestion sanitaire, dont nous avons montré les spécificités et les variantes. Néanmoins tous partagent une approche globale et préventive de la santé, quand bien même certains peinent à la traduire dans leurs interventions. Leurs rôles sont plutôt complémentaires bien que certaines compétences et certaines activités se recoupent, voire se font concurrence. Ils permettent en tout cas à différentes échelles (animal/troupeau) et à différents niveaux (curatif/préventif), d'offrir un appui dans la détection et la prévention des problèmes sanitaires dans les élevages Bio. Partant de là, il reste à croiser leur point de vue avec celui des éleveurs pour mieux comprendre comment ces derniers combinent les différentes

ressources de conseil et d'information, comment ils choisissent de faire appel à tel ou tel intervenant, et finalement le rôle de chaque type d'intervenant dans leurs choix de pratiques et la maîtrise de leurs problèmes sanitaires. C'est l'objet d'une enquête réalisée au printemps 2018, auprès des éleveurs Bios dans les trois mêmes zones d'étude.

Références bibliographiques :

- Bouy, M., Ruault, C. (2015).** Pratiques de santé animale, prévention et approche globale. Journée « Santé animale et dynamiques de groupe ». Clermont Ferrand, Nov. 2015  
<http://www.itab.asso.fr/downloads/synergie/synthese-pratiques-intergroupes.pdf>
- Cabaret J., Nicourt C., (2009).** Les problèmes sanitaires en élevage biologique : réalités, conceptions et pratiques. INRA Productions Animales, 22 (3), 235-244.
- Darré J.-P., 2004.** Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes. Ed. INRA, Versailles.

### Un grand merci aux vétérinaires, aux animateurs et aux professionnels agricoles qui ont accepté d'être interviewés dans le cadre de cette étude

*Cette étude, financée par le Ministère de l'agriculture dans le cadre du projet CASDAR OTOVEIL, a été réalisée par Tiphaine Le Bris, au cours de son stage de fin d'études, encadré par Claire Ruault, sociologue au Gerdal, et Bertille Thareau, enseignant-chercheur à l'ESA d'Angers. Pour en savoir plus : Le Bris, T., 2017. Le conseil sanitaire dans les élevages de ruminants biologiques. Diversité d'intervenants, de pratiques et de rôles face aux enjeux de la prévention en santé animale. Mémoire de fins d'études, Formation ingénieur, ESA d'Angers.*

**Contacts :** Tiphaine Le Bris, ingénieure agricole consultante : [tiphaine.lebris.06@gmail.com](mailto:tiphaine.lebris.06@gmail.com)

Claire Ruault, sociologue, Gerdal : [c.ruault.gerdal@wanadoo.fr](mailto:c.ruault.gerdal@wanadoo.fr)

Catherine Experton, Responsable Commission Elevage, ITAB Paris : [catherine.experton@itab.asso.fr](mailto:catherine.experton@itab.asso.fr) .